

Le 19 février 2019, les 14 représentants des établissements membres ou associés et la présidente de la COMUE¹ Paris-Saclay ont exposé ce qu'ils nomment leur « ambition partagée » pour la future université Paris-Saclay qui doit voir le jour au 1^{er} janvier 2020. Il ne s'agirait rien de moins que de mettre en place le modèle d'avenir universitaire, une université qui serait « humaniste, généraliste et omni-disciplinaire », rompant avec l'histoire institutionnelle de l'ESR² français et permettant ainsi de répondre aux enjeux internationaux. Nous ne pouvons, à l'aune de leurs discours et du projet lui-même, que nous étonner de l'audace et de l'impudence à usurper certains mots. Humaniste ce projet d'université Paris-Saclay ? Quand le tout premier objectif revendiqué, dans une logique avant tout managériale prônant les valeurs de la concurrence, de la compétitivité et de la sélection, est celui de se doter d'« une marque puissante », sésame de tout avenir ? Quand l'avancement des connaissances, le développement de la recherche fondamentale ne sont pas même mentionnés dans les défis sociétaux auxquels cette université veut répondre ? Quand, pour figurer dans le « top 20 mondial » et parmi les champions de l'attractivité internationale, ils sortent du périmètre des diplômes de licences de l'Université Paris-Saclay la plupart des licences générales, professionnelles et DUT (et donc la plupart des jeunes bacheliers) existant aujourd'hui dans les trois universités concernées (Paris-Sud, Versailles-Saint Quentin et Évry) ?

Un tel discours masque mal les ambitions réelles d'un tel projet qui se trompe de défis et ne semble pouvoir réfléchir au devenir de l'université, des étudiants, de ses personnels, de la recherche qu'en termes de marché de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'économie de la connaissance, de concurrence accrue, de sélection, de (vaine) course à l'excellence, de contrats et de valorisation.

Nous pensons que le défi sociétal d'une université réellement humaniste aujourd'hui est d'abord celui de réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur. Comment croire que l'instauration d'un « tri sélectif » à l'entrée de l'université que mettra en place l'Université Paris-Saclay puisse être une réponse ? Elle ne fera que déplacer la sélection de certains des jeunes les plus dotés scolairement et socialement, de l'entrée des classes préparatoires vers l'entrée de quelques licences d'excellence sélectives labellisées Paris-Saclay, vitrines à l'international nanti. Pour les autres, tous les autres, ce sera *a priori* un autre destin : les licences « franco-françaises » générales et professionnelles de « l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay », qu'ils n'estiment pas dignes d'être des diplômes Paris-Saclay, feront l'affaire. Le défi de l'égalité et de la réussite de tous n'est pas tenu car comment croire aux vertus de l'innovation pédagogique dont on les pare ? Les moyens nouveaux envisagés pour cette école universitaire dépendraient en effet avant tout du truchement de l'Idex³ : ses licences bénéficieraient de la réussite des licences et autres cursus labellisés Paris-Saclay qui joueraient le rôle de premiers de cordée. Mais là comme ailleurs, le mirage de la théorie du ruissellement n'est qu'un leurre. Ce dont a besoin la réussite de la démocratisation de l'université, de même que la réussite de l'innovation pédagogique, c'est de moyens pérennes, en postes, en temps, qui ne lui soient pas mesurés à l'aune d'une prétendue rentabilité de ses formations et de ses personnels. Les ambitions d'une université, service public de formation supérieure à l'échelle d'un pays, sont d'être un outil de diffusion, de

¹ Communauté d'universités et d'établissements « Université Paris-Saclay » dont la création était le but de l'Idex Université Paris-Saclay, qui deviendra au 1^{er} janvier 2020 l'Université Paris-Saclay dont il est ici question.

² Enseignement supérieur et recherche

³ Initiative d'excellence « Université Paris-Saclay »

production de savoirs et d'émancipation sociale, indispensable pour l'avenir de ses étudiants y compris dans le monde du travail. L'université Paris-Saclay, telle qu'elle se construit avec ses deux structures de licence, l'une de prestige et « attractive », l'autre de masse, sans moyens à la hauteur des enjeux, tourne le dos à ces objectifs et s'inscrit dans l'institutionnalisation d'une université « à deux vitesses ».

Comment, pour la recherche, ne pas être interpellé par la contradiction qui éclate dans ce discours des membres de la COMUE et de sa présidente entre la revendication de prôner un modèle d'avenir qualifié d'humaniste et la poursuite, sinon l'aggravation, de tout ce dont souffrent aujourd'hui la recherche et ses personnels quand on la pense en « marque » et en « top 20 » : le pilotage par la soi-disant excellence, la valorisation à court terme, la course aux contrats et la concurrence avec la mise en avant de la seule personne « porteuse du projet », des taux de citation des plus « publiants », oubliant la nécessaire dimension collective, le temps et la liberté que réclame la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. L'avenir que nous trace l'université Paris-Saclay, avec des moyens de recherche quasi-exclusivement dirigés vers l'obtention de résultats à court terme débouchant sur l'innovation, est mortifère pour la recherche. Il ne permet pas de se donner les moyens et le temps ni d'améliorer les connaissances de base indispensables pour les avancées futures, ni de mener des projets de recherche plus finalisés. Pour redresser la barre, il faudrait une volonté politique qui rompe avec ces dogmes destructeurs dont celui de la priorité donnée à l'attractivité économique et aux financements par les grandes entreprises, financements espérés une fois que l'université Paris-Saclay serait devenue le « grand lieu d'innovation mondiale » que ses membres projettent.

Comment croire, enfin, à la collégialité, une des valeurs piliers et fondatrices du monde universitaire, dont se réclame ce modèle d'université Paris-Saclay, quand on voit la façon dont s'est construit Paris-Saclay à chaque étape du processus: marche forcée, culture du secret et défiance vis à vis des personnels et de leurs élus au nom d'une pseudo-efficacité, tant pour le processus de concours Idex que pour les diverses élaborations des statuts. Les élus des conseils, face à des projets bouclés et présentés dans un langage toujours plus abscons et managérial sont de fait réduits au statut de simples spectateurs dont on n'attend que la validation de décisions prises par les directions de l'université Paris-Sud ou de la COMUE conseillées par des comités « d'experts » choisis évidemment à bon escient. Dès le début les Écoles ont manifesté de la défiance vis à vis du modèle collégial et de la démocratie universitaires avec la forte représentation de toutes les catégories de personnels dans ses conseils. Cette défiance marque aujourd'hui lourdement la gouvernance et le fonctionnement annoncés de cette université Paris-Saclay, toujours plus mandarinaux et technocratiques. On peut en donner pour exemple, un pourcentage prévu d'élus fortement diminué dans les conseils au profit de personnalités extérieures dont on peut deviner qu'elles seront « bien » choisies et sauront appuyer les orientations permettant à Paris-Saclay d'entrer, selon les termes de cette conférence du 19 février, « dans la cartographie des grandes entreprises ».

Nous sommes convaincu·e·s que ces choix, loin de répondre aux défis qui se posent aujourd'hui à l'ESR, les aggravent. La communauté universitaire de Paris Sud, qui va donc être partie prenante de l'université Paris-Saclay qui verra le jour en 2020, est loin d'être unanime pour sacrifier l'université Paris-Sud sur l'autel d'un tel projet. **C'est ce que nous tenons à manifester en déclarant « Pas en notre nom ». Il faut oser penser l'avenir de l'université au-delà de ce qui est présenté comme l'horizon indépassable de la concurrence et du marché qui règlent de plus en plus l'ESR en France et au niveau international.**

Premières et premiers signataires

Philippe Alix, PRAG, STAPS ; Donia Baklouti, Enseignante-chercheuse, IAS ; Frédéric Baudin, Enseignant-chercheur, IAS (astrophysique) ; Juan Benitez, Électronicien de laboratoire, Université Paris Sud, ICMMO - SP2M - CNRS UMR8182 ; Franck Benoist, Maître de conférence, LMO, Mathématiques ; Sophie Bernard, Maître de conférences, Université Paris Sud ; Yann Beudaert, PRAG, STAPS ; Jean-Pierre Bibring, Astrophysicien à l'IAS ; Tania Bizouarn, Chercheur CNRS, laboratoire de chimie physique ; Laure Blasco, Enseignante-chercheur, Laboratoire de Mathématiques d'Orsay ; Karine Bocchialini, Professeure, UFR sciences/IAS, physique ; Patrick Boumier, Chercheur CNRS, Astrophysique, syndiqué SNTRS-CGT ; Vincent Bourdin, Ingénieur de recherche, LIMSI-CNRS, Energétique ; Michel Broquier, CR CNRS ISMO ; Bertrand Busson, Chercheur CNRS, Laboratoire de Chimie Physique ; Yves Calvez, PRAG, STAPS ; Pierre Capy, Enseignant-chercheur, Biologie ; Dominique Charrier, Maître de conférences ; Olivier Chaudet, Informaticien (ITA) - Laboratoire de Mathématique d'Orsay ; Wutharath Chin, Chargée de Recherche CNRS, ISMO UMR8214, Physique ; Jean-Louis Coacolo, Sud Education 91 – IPNO ; Hélène Courvoisier, Enseignante-chercheuse, Biologie, Université Paris Sud ; Claudine Crepin-Gilbert, Directrice de Recherche CNRS, ISMO UMR8214, Physique ; Jérôme Creuze, Enseignant-chercheur, ICMMO ; Catherine Dal-Balcon, Ingénieure d'étude, CT UPSud ; Astrid Decoene, MCF, Laboratoire de Mathématiques d'Orsay ; Christine Dillmann, Professeure univ Paris-Sud, Biologie évolutive/biomathématiques, UMR GQE-Le Moulon ; Philippe Doublet, Enseignant de physique - IUT d'Orsay ; Dominique Durand, DR2 CNRS, Institut de Biologie Intégrative de la Cellule (I2BC), Gif-sur-Yvette ; Christine Eisenbeis, Chercheuse Inria, LRI, Orsay, Université Paris-Sud ; Nicole El Massioui, CRHC CNRS, UMR9197 NeuroPSI, Neurosciences ; Cécile Fairhead, Professeur de Génétique, Université Paris Sud ; Louis Fayard, Chercheur au CNRS, LAL Orsay, Physique des Particules ; Nicolas Ferey, Enseignant-chercheur en informatique, LIMSI-CNRS, Université Paris Sud, IUT d'Orsay ; Luc Fruchter, Chargé de recherches en physique des solides ; Julien Gargani, Enseignant-chercheur, Science de la Terre et de l'Univers ; Aurélien Gautreau, PRAG IUT de Cachan, Mathématiques ; Hélène Gispert, Professeure émérite, GHDSO- EST ; Benjamin Graille, Enseignant chercheur, laboratoire de Mathématiques ; Jean-Michel Guillon, Chercheur CNRS ; Rima Haddad, MCU Paris Sud, Inserm U1274, Biologie cellulaire ; Clarisse Hamadache, Maître de Conférences, CSNSM, Université Paris-Sud, Physique ; Pia Hénaff-Pineau, MCF, STAPS, Laboratoire CIAMS ; Chloé Huetz, Éluë au CT de Paris Sud, Ingénieure de Recherche (ITRF), Institut de Neurosciences de Paris Saclay (NeuroPSI) ; Lydia Iconomidou-Fayard, DR1 au CNRS, Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire, Physique P2I ; Annick Jacq, DR CNRS, Institut de Biologie Intégrative de la Cellule ; Dominique Jacquet, DR, Institut de Physique Nucléaire d'Orsay ; Arne Keller, Professeur Physique, Univ-Paris Sud ; Jacques-Olivier Klein, Professeur, C2N et IUT de Cachan ; Maximilien Lagron, Enseignant de mathématiques à l'IUT d'Orsay ; Mathieu Lancry, Enseignant-Chercheur, Chimie des Matériaux ; Gilles Laschon, Enseignant, IUT d'Orsay ; Pierre Lauginie, Maître de Conférences honoraire, GHDSO-EST ; Katia Le Barbu-Debus, Chargée de Recherche CNRS, ISMO UMR8214, Chimie ; Jean-Michel Ledjou, Enseignant-chercheur, 71e section, IUT Orsay ; Yves Levi, Professeur, UFR de Pharmacie, UMR 8079 ; Hans Lignier, Maître de conférences en physique, Laboratoire Aimé Cotton ; Morgane Locker, Maître de Conférences, Sciences de la Vie ; Catherine Louveau, Professeure émérite Université Paris Sud ; Louis Manchon, Doctorant, IAS, physique ; Florian Mathieu, Doctorant, GHDSO ; Robert Mégy, Enseignant chercheur, Physique ; Michel Menou, MC - élu CFVU – Chimie ; Fabienne Mérola, Directrice de Recherche CNRS, Laboratoire de Chimie Physique UMR 8000, Biophysique ; Sophie Michel, MCF UFR STAPS, Laboratoire CIAMS ; Sébastien Ollier, Enseignant-Chercheur, UMR 8079 - Ecologie Statistique ; Gabriel Pelouze, Doctorant, IAS, physique ; Olivier Plantevin, Maître de conférences HDR - secrétaire

du CHSCT Université Paris-Sud, UFR Sciences – Physique ; Marie-Anne Poursat, Enseignant-chercheur, Laboratoire de Mathématiques ; Philippe Pradel, Technicien CNRS, IAS (Institut d'Astrophysique Spatiale) ; Cécile Quantin, Professeure à l'UFR des sciences de Paris Sud, élue au CTU MESRI ; Isabelle Ramade, PRAG, Chimie ; Gilles Raynaud, Enseignant chercheur, IUT de Cachan / C2N ; Emmanuelle Rio, MCF, Laboratoire de Physique des Solides, Département de Physique ; Anne Schuhl, Directrice de recherches, Physique ; Niloufar Shafizadeh, Directrice de Recherche CNRS, ISMO UMR8214, Physique ; Jacques Solomon, Professeur émérite, IAS ; Jean-Marc Spindler, PRAG Economie et gestion, IUT de Sceaux ; Anne-Soisig Steunou, CRCN, I2BC, Microbiologie ; Christophe Taransaud, Conservateur de bibliothèque, Service Commun de la Documentation Université Paris Sud ; Laurent Tassan-Got, Directeur de recherches CNRS - émérite, Institut de Physique Nucléaire d'Orsay ; Laurent Theodore, Enseignant-Chercheur, Biologie, Université Paris-Sud ; Gilles Uhlich, Enseignant-chercheur, CIAMS, UFRSTAPS de l'Université Paris Sud, Paris Saclay ; Christian Vélot, Enseignant-Chercheur, Génétique moléculaire, Université Paris-Sud ; Renée Ventura-Clapier, Directrice de Recherche émérite au CNRS, physiologiste U-1180 Inserm/Université Paris-Sud ; Norbert Verdier, MCF Mathématiques appliquées et histoire des mathématiques, IUT CACHAN & EST-GHDSO ; Jean-Claude Vial, DR Emérite, IAS ; Bruno Viaris, MCF en physique, rattaché à Polytech, élu FSU à la CR.